Image not found or type unknown

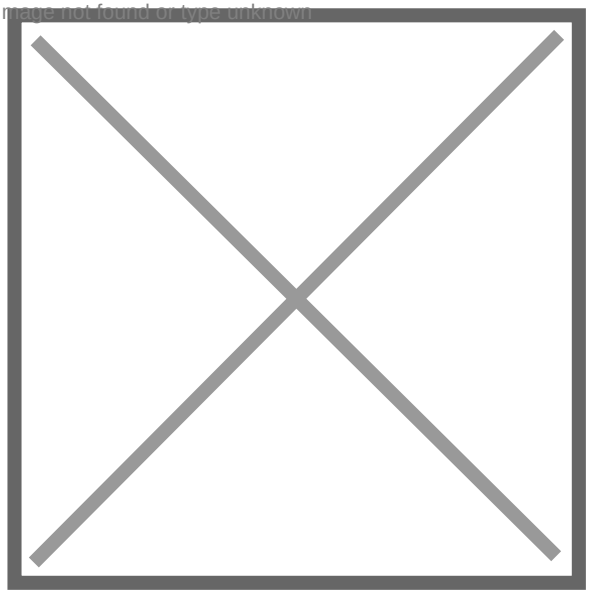

Gérer une séparation lorsque l'on est pacsé

Par **MAMPRIN**, le **21/10/2009** à **16:54**

Bonjour,
je suis en instance de sépation avec mon amie avec qui je suis pacsée et nous avons une petite fille de 5 ans. je souhaite rapidement prendre un appartement car la situation devient difficile au quotidien. j'envisage une garde alterné de ma fille 1 semaine sur 2. nous avons une maison avec un crédit à 50/50. nous avons quelques sous de coté pour nous pernettre de gérer le paiement du crédit et les charges de la maison ainsi que mon nouvel appart et les charges lié à cette installation. voici donc ma situation et les questions qui en découlent :
-dois je rompre le pacs desuite ? (je pensé attentre un peu de voir si le fait de partir raviverai les sentiments)
-dois je prevenir la gendarmerie pour faire constater l'abandon du domicle conjugal ?
- si d'ici quelques temps je recontre quelqu'un puis je être poursuivi pour adultère ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés